

Dispositions sportives 2023-2024

au 12/07/2023

OBLIGATIONS	M13F	M13M	M15F	M15M	M16 F	M17M	M18F	M18M	P16 F	P16 M
Taille du ballon	Taille 1	Taille 1	Taille 1	Taille 2	Taille 2	Taille 3	Taille 2	Taille 3	Taille 2	Taille 3
Temps de jeu & périodes	2*20 min	2*20 min	2*25 min	2*25 min	2*25 min	2*25 min	2*30 min	2*30 min	2*30 min	2*30 min
Exclusion	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min
Temps-morts d'équipe	1/période - 1'	1/période - 1'	1/période - 1'	1/période - 1'	1/période - 1'	1/période - 1'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'
Nombre de joueurs sur FDME	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Engagement	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain			
Nombre de joueurs	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1
Type de défense sur période 1	Défense étagée *	Défense étagée*	-	-	-	-	-	-	-	-
Type de défense sur période 2	Défense libre*	Défense libre*	-	-	-	-	-	-	-	-
Interdiction	Défense Stricte* ; changement att/def changement att/GB	-	-	-	-	-	-			
Désignations d'arbitres	École d'arbitrage	École d'arbitrage	ÉA puis CTA sur phase 2 Exc	ÉA puis CTA sur phase 2 Exc	CTA	CTA	École d'arbitrage	École d'arbitrage	CTA	CTA
Horaire du match samedi	13h00-18h00	13h00-18h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	18h00-21h00	18h00-21h00
Horaire du match dimanche	10h00-15h00	10h00-15h00	10h00-15h00	10h00-15h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00
Mixité	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Nombre licence B	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Année d'âge	2011/2012/2013	2011/2012/2013	2009/2010/2011	2009/2010/2011	2008/2009/2010	2007/2008/2009	2006/2007/2008	2006/2007/2008	2006 et avant	2006 et avant
Brulâge	non	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui

Conformément à l'article 11 du règlement sportif général AURA :

- Les joueurs de 16 ans, respectivement les joueuses de 15 ans, inscrits sur les listes de pôle espoir, peuvent participer au championnat prénational, respectivement national 3.
 - Des joueuses de 15 ou 16 ans, respectivement des joueurs de 16 ans, peuvent participer au championnat +16 1ère et 2ème Division AURA, dès lors que l'autorisation leur est accordée par le Bureau Directeur de la ligue AURA.
 - Des joueurs ou joueuses plus jeunes d'un an que l'année d'âge d'une catégorie donnée peuvent participer au championnat de plus bas niveau territorial (hors Excellence), dès lors que l'autorisation leur est accordée par le Bureau Directeur de la ligue AURA.
 - La mixité peut être accordée par la COC pour des joueurs ou joueuses au niveau -13 Division.
- L'âge s'entend au sens du règlement fédéral.

Uniquement pour les rencontres jeunes, en cas d'absence des arbitres désignés, le remplacement des juges-arbitres défaillants est à anticiper 15 minutes avant l'horaire prévu pour s'effectuer à l'heure précise à laquelle doit commencer le match :

- 1) S'il y a un binôme JAJ officiel neutre ou un JAJ officiel neutre, solliciter son concours,
- 2) Sinon, tout binôme officiel JAJ présent ou à tout JAJ officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c'est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d'égalité d'échelon, on tire au sort,
- 3) S'il y a un binôme officiel neutre ou un JA officiel neutre, solliciter son concours,
- 4) Sinon confier la direction du match à tout binôme officiel présent ou à tout JA officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c'est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d'égalité d'échelon, on tire au sort,
- 5) Si les deux équipes possèdent plusieurs officiels (au moins 2), tirage au sort entre les deux officiels majeurs de chaque équipe (licence pratiquant). L'officiel tiré au sort assurera la fonction d'arbitre, l'officiel non tiré au sort reprendra sa fonction initiale,
- 6) Si une seule équipe possède plusieurs officiels (au moins 2), l'un d'entre eux arbitre (licence pratiquant),
- 7) Si un seul officiel par équipe, tout licencié pratiquant présent,
- 8) Si un seul officiel par équipe et aucun licencié pratiquant, arbitrage en binôme par un joueur de chaque équipe désigné par le responsable d'équipe.

Pour les matches de jeunes où aucune désignation officielle n'est faite par une instance départementale, régionale ou nationale, la sanction de match perdu par pénalité est appliquée à l'équipe recevante si celle-ci n'a pas mis en œuvre les dispositions en vigueur pour faire arbitrer la rencontre par des juges-arbitres jeunes ou à défaut par un juge-arbitre officiel.

TYPE DE DEFENSE *

* **Défense stricte** sur un ou plusieurs joueurs interdite = le défenseur ne doit pas avoir une intention portée uniquement sur l'interdiction de la réception de la balle de son adversaire.

* **Défense étagée** : la défense est considérée comme étagée quand un joueur au moins se trouve en dehors des 9m au début de la phase défensive. Dans le cas d'une rentrée en deuxième pivot de la part de l'équipe adverse, il est tout à fait possible que la défense s'aligne. La défense doit pouvoir conserver un caractère étagé dans tous les autres cas.

* **Défense libre** : une défense libre sera soit étagée, soit alignée mais ne permet toujours pas les prises en stricte d'un joueur

Les défenses étagées sont de loin les plus formatrices pour les enfants de cette catégorie. Elles favorisent la mobilité, l'activité perceptive, l'initiative individuelle, critères indispensables pour intégrer des sélections départementales/régionales/nationales. Elles sont à privilégier même si elles ne conduisent pas forcément à faire gagner le match.